

Cabinet Bureau du cabinet

Pôle interventions et affaires réservées

Bordeaux, le

2,0 OCT. 2025

Madame la présidente,

Par courrier du 30 septembre dernier, vous attirez mon attention sur votre contestation de la décision de maintien de la piste secondaire et effectuez la proposition d'une solution d'intérêt général respectueuse des principes de la séquence ERC.

J'ai pris bonne note de vos requêtes et j'ai prescrit au service compétent un examen approfondi de votre courrier.

Je vous prie d'accepter, Madame la présidente, l'expression de ma considération la meilleure.

Le préfet,

Étienne GUYOT

Madame Florence BOUGAULT
Présidente de la fédération de quartiers de Pessac
Fédération des Syndicats de Défense des Intérêts
de Quartiers et des Comités de Bienfaisance et
Fêtes de Pessac
46 rue Albert Laurenson
33600 PESSAC

Tél: 05 56 90 60 60 2, esplanade Charles-de-Gaulle CS 41397 – 33077 Bordeaux Cedex www.gironde.gouv.fr